

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 1857/2006 de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides d'État accordées aux petites et moyennes entreprises actives dans la production de produits agricoles et modifiant le règlement (CE) n° 70/2001

Numéro de l'aide

SA.36422 (2013/XA)

État membre

France

Région

VENDEE

Titre (et/ou nom du bénéficiaire)

aides en faveur de la promotion de la qualité des produits agricoles vendéens

Base juridique

Article L. 1511-5 et suivants du code général des collectivités territoriales

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime / Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime: EUR 0,07 (millions)

Intensité

40.00 %

Durée

18.04.2013 - 31.12.2018

Objectif

Production de produits agricoles de qualité (article 14 du règl. (CE) n° 1857/2006)

Secteurs économiques

AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi

Conseil Général de la Vendée
Conseil Général de la Vendée
Direction Générale Adjointe de l'Environnement et de l'Aménagement
Service Agriculture et Pêche
40 rue Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://vendee.fr/Media/Files/Territoire-Environnement/Agriculture/Programme-departemental-d-aide-a-la-promotion-des-produits-agricoles-vendeens-2012>

Autres informations

-